



Ville d'Illkirch-Graffenstaden

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Alsace Marchés Publics

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE MAITRE D'OUVRAGE :

Ville d'Illkirch-Graffenstaden – Monsieur Le Maire -181, route de Lyon – BP 50023 - 67401 ILLKIRCH Cedex
www.illkirch.eu ; marchespublics@illkirch.eu
Profil acheteur : <http://alsacemarchespublics.eu>

OBJET DU MARCHÉ : Renouvellement de l'infrastructure de sécurité, du cœur de réseau et du wifi

MARCHÉ COUVERT PAR L'AMP : Oui

TYPE ET FORME DE CONTRAT : Il s'agit d'un marché ordinaire.

DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAI D'EXÉCUTION : L'exécution des prestations débute à compter de la notification du contrat et se termine à partir de la mise en ordre de marche. La maintenance logicielle étant entendu comprise la première année débutera à partir de la mise en ordre de marche et arrivera à échéance 4 ans après la maintenance gratuite due de 1 an.

MODE DE PASSATION DU MARCHÉ : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT : précisées dans le règlement de la consultation

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES : précisées dans le règlement de la consultation.

OFFRE ÉCONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE APPRÉCIÉE EN FONCTION DES CRITÈRES ÉNONCÉS DANS LE RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

VISITE : OUI. La visite sur site est obligatoire et a pour objectif de présenter l'existant. Les modalités des visites sont détaillées à l'article 5.2 du règlement de la consultation et les visites auront lieu aux dates suivantes :

- Lundi 13 septembre 2021 de 14h00 à 16h00
- Vendredi 17 septembre 2021 de 9h00 à 11h00.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le DCE est téléchargeable à partir du site internet suivant : <https://alsacemarchespublics.eu>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : vendredi 1^{er} octobre 2021 à 12H00

Seules les réponses électroniques seront acceptées.

Les réponses devront être remises par voie électronique sur le site internet suivant : <http://alsacemarchespublics.eu>

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

MODALITES ESSENTIELLES DE PAIEMENT ET DE FINANCEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT : précisées dans le règlement de la consultation.

UNITE MONETAIRE UTILILSEE : l'euro

LANGUE POUVANT ETRE UTILISEE DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION : français

REGLEMENT DES LITIGES : Les litiges éventuels sont réglés par les lois et règlements du droit français. La personne publique contractante et le titulaire déclarent élire domicile à leurs sièges respectifs et s'en remettre au tribunal administratif de la ville de Strasbourg pour le règlement des litiges éventuels afférents au présent marché.

DELAIS DE RECOURS :

- **REFERE CONTRACTUEL** : à compter de la signature du marché et dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE
- **RECOURS POUR EXCES DE POUVOIR** contre les actes détachables du marché : jusqu'à la conclusion du marché et en tout état de cause, dans un délai de deux mois suivant la publication/notification de la décision attaquée
- **RECOURS EN CONTESTATION DE LA VALIDITE DU MARCHE** : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, 67070 Strasbourg, Tél. : 03.88.21.23.23. – Fax : 03.88.36.44.66. E-mail : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 3 septembre 2021

Le Maire